

A PROPOS DE LA CONTAMINATION RADIOACTIVE DE L'AIRE DE STOCKAGE AU CENTRE D'ÉTUDES NUCLÉAIRES DE SACLAY

Deux affiches ont été apposées au CEN de Saclay par la CFDT les 3 et 7 avril 1978, informant le personnel d'une contamination détectée sur une aire de stockage de Saclay dans une zone non balisée accessible à toute personne en voiture ayant passé les grilles du Centre. Si l'une parle de contamination « faible », il s'avère d'après les chiffres donnés par la deuxième que la contamination au césium 137 est importante. La situation paraît suffisamment grave pour que les délégués syndicaux en arrivent à une mise en demeure de l'administration d'effectuer des mesures systématiques de contamination.

Pour bien comprendre les problèmes posés par cette contamination, il nous semble nécessaire de revenir 6 ans en arrière et de rappeler « l'affaire » des fûts fissurés de Saclay.

Avril 1972. — Des membres du groupe Survivre et vivre révèlent publiquement

des merisiers, est effectuée par le service de protection contre les rayonnements du centre, sous le contrôle général du Service de protection contre les rayonnements ionisants dépendant du ministère de la Santé publique.

« Une surveillance plus générale est effectuée dans les mêmes conditions sur l'atmosphère et le réseau hydrographique de la région.

« Tous ces contrôles permettent de vérifier en permanence qu'il n'existe aucun phénomène susceptible de faire naître un risque ni pour la population, ni pour l'environnement. »

Il promet le transport de tous les fûts dans un centre spécialisé. En fait, l'évacuation des fûts se poursuit toujours et sera paraît-il terminée en 1979. En 1972, tous les fûts voisins du centre aéré et seulement les fûts de Saclay détectés fissurés à cette époque furent expédiés à La Hague (que sont-ils devenus?). Parmi les fûts restants, d'autres ont pu se fissurer depuis puisque rien n'a changé en ce qui concerne le stockage! Pourtant on supposa le problème résolu à Saclay. C'était méconnaître les processus de contamination radioactive. Il était pourtant évident pour les « alarmis-

même. Après plusieurs vérifications, les délégués CFDT en CHS font une mise en demeure de l'administration et informent le personnel par voie d'affiche. Les mesures effectuées alors par le Service de protection contre les rayonnements (SPR) montrent que du terrain est effectivement contaminé sur l'aire de stockage. L'analyse de l'eau et de la terre révèle une contamination très importante en césium 137 puisque l'eau a une activité de 0,1 curie par mètre cube (0,1 Ci/m³), ce qui représente 5 000 fois la concentration maximale admissible (CMA) qui est de 0,00002 Ci/m³! Quant à la terre, son activité est de 2 Ci/m³! Rappelons que la période du césium 137 est de 30 ans.

La terre est-elle contaminée en profondeur et y a-t-il eu remontée de la contamination à la suite des fortes pluies? La recherche systématique des zones contaminées s'avère nécessaire.

Il est à remarquer que l'aire de stockage très mal balisée a été d'urgence complètement fermée avec du grillage le lendemain des mesures effectuées par le SPR...

On ne sait pas encore ce que le directeur de Saclay va promettre aux habitants de Gif s'ils s'émeuvent de nouveau... Mais

SACLAY, DANGER ?

mais non, mais non...

devant le personnel de Saclay qu'il existe, sur l'aire de stockage incriminée aujourd'hui et dans un autre dépôt situé à 300 mètres du centre aéré de Gif, des fûts fissurés en béton contenant des déchets radioactifs. Ce fut un tollé général! Devant l'impossibilité de nier l'existence de fissures dans les blocs de béton (des photos furent publiées dans la presse), la direction fit tout pour en minimiser l'importance. Dans une note d'octobre 1972 le directeur du centre insiste auprès du personnel sur « le manque complet de fondement de la campagne... mettant en cause la sécurité du dépôt de déchets radioactifs ». Il était d'ailleurs soutenu par le ministère de la Santé publique et celui de la Protection de la nature et de l'environnement. A Saclay, la direction ne fut pas seule à minimiser les faits. Des travailleurs du CEA furent taxés d'alarmistes, d'« irresponsables gangrénés par le gauchisme » par des responsables syndicaux (CGT, octobre 1972).

Le directeur du centre s'empressa de rassurer le maire de Gif-sur-Yvette, localité située en contre-bas de Saclay et donc intéressée par ce qui se passe dans les eaux de ruissellement et la nappe phréatique du plateau de Saclay. Dans sa lettre du 16 octobre 1972, il écrivait :

« ... Une surveillance constante des aires de stockage tant à Saclay qu'à l'Orme

tes » et les « irresponsables » que l'eau de ruissellement aidant, des liquides radioactifs avaient pu s'échapper par les fissures et pénétrer dans le sol.

Avril 1978. — Six ans après, on découvre qu'il y a effectivement eu contamination de l'aire de stockage à Saclay. Nous voyons ce que valent les affirmations rassurantes de la direction.

Nous voyons aujourd'hui qui sont les véritables irresponsables.

Il nous paraît important d'examiner comment cette contamination a été mise en évidence. Encore une fois, c'est par hasard!

Des rumeurs parviennent aux oreilles de délégués du personnel au CHS (comité hygiène et sécurité) : des laboratoires nécessitant une radioactivité faible devaient être construits sur une zone libérée de l'aire de stockage mais les expériences projetées seraient impossibles à cause d'un « bruit de fond » radioactif trop élevé! Les représentants du personnel commencent leur enquête. Ils trouvent de la boue contaminée d'une façon significative sur une route aux abords de l'aire de stockage. Celle-ci peut être amenée par l'eau de ruissellement à la suite des pluies abondantes et par la circulation des camions sur l'aire de stockage. Ceci laissait supposer une contamination bien plus forte sur l'aire de stockage

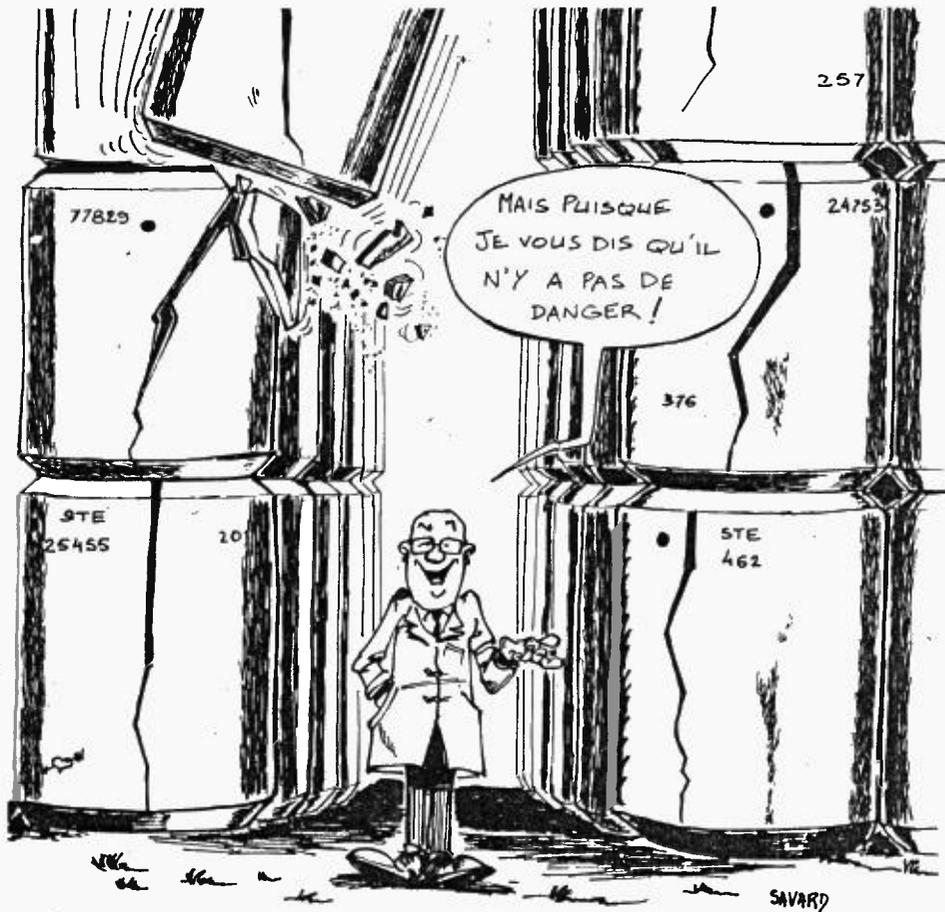
pour être complet, il devrait leur faire savoir que ce n'est pas la seule contamination dont on ait eu connaissance récemment à Saclay.

Quelques exemples :

On apprend que de 1964 à 1974 il y a eu déversement dans un « puits au sable », donc profond et en relation avec la nappe phréatique d'eau tritiée provenant du retraitement de l'eau lourde des piles, et correspondant environ à 1 000 curies de tritium! (la CMA est de 0,003 Ci/m³). Le bâtiment où a lieu le retraitement est si pollué que, lors de pluies abondantes, les eaux de ruissellement qui remontent dans les points bas du bâtiment sont tritiées et qu'elles doivent être retraitées! Il y aurait d'autres « puits au sable » sur le site de Saclay! Espérons qu'ils ne sont pas au voisinage de bâtiments pollueurs... Le CHS en a demandé l'inventaire.

Ailleurs, des cuves de rétention de liquides radioactifs se révèlent « fuyardes ». Là encore on s'en est aperçu par hasard : au moment de la vidange pour expédier leur contenu à La Hague, on a constaté qu'elles étaient moins pleines que prévu. Le système de détection des fuites n'était pas assez sensible!

Il paraît que les fuites d'eau de la piscine Osiris ne sont toujours pas colmatées malgré l'intervention d'une équipe de



plongeurs. Etc.

Au vu de ces quelques exemples, on ne peut décemment pas dire que tout va bien au CEN de Saclay... Et pourtant, il est frappant de constater l'autosatisfaction de la direction qui affirme aux réunions du CHS: «*Notre maîtrise des rejets est assez satisfaisante.*» De plus, elle n'apprécie pas du tout que les représentants du personnel se préoccupent des rejets dans l'environnement et elle devient très susceptible. D'après elle, cela ne relève pas de leur compétence, car «*les rejets ne sont pas en rapport avec la sécurité des travailleurs*», mais du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI).

On nous traitera encore d'alarmistes, on nous dira que tout cela n'est pas dangereux, que ces pollutions sont diluées. Est-ce si sûr? On ignore comment migrent et se reconcentrent tous ces radioéléments en particulier le long de la chaîne alimentaire. Le tritium ne pourrait-il pas se fixer dans les acides aminés des êtres vivants? Sans compter qu'à force de cumuler des mini-contaminations, comment sera la nappe phréatique dans quelques années?

On ignore encore actuellement l'effet à long terme des rayonnements.

Il est grand temps que les travailleurs du nucléaire se rendent compte qu'ils servent d'objets dans une vaste étude statistique. Ce n'est que maintenant, après 30 ans, que sortent les résultats d'induction de cancers et de la mortalité chez les travailleurs de l'usine nucléaire de Hanford aux USA (on attend toujours les résultats de «l'enquête de population» des travailleurs de l'usine du Bouchet, première usine française d'élaboration d'uranium, enquête réclamée par les syndicats en 1968 et commencée en 1972). Actuellement, la polé-

mique est très vive aux USA et certains préconisent la réduction par 10, de 5 rem à 500 millirem, de la dose maximale admissible pour les travailleurs directement affectés aux travaux sous rayonnement.

Il est grand temps que la population se rende compte qu'elle fait également partie de cette étude. Il y a peu de temps encore on admettait l'existence d'un «seuil» en dessous duquel les rayonnements étaient supposés ne pas avoir d'effet néfaste. Il n'en est plus question maintenant. Au moment où l'on s'interroge sur le rôle des faibles doses, sur les effets synergiques possibles de substances carcinogènes et des rayonnements, la population doit se méfier des propos rassurants des technocrates du nucléaire. Ce SCPRI auquel se réfèrent les directeurs successifs du CEN-Saclay avait donné l'autorisation de construire sur un terrain contaminé au radium à Gif-sur-Yvette. Ce même SCPRI a homologué des appareils de rayons X servant au dépistage de toute la population qui délivrent des doses énormes lors des radiophotos: d'après les mesures du Service de protection contre les rayonnements de Saclay (SPR), à ne pas confondre avec le SCPRI) environ 600 millirad au lieu de 20 pour une radiographie ou «cliché standard»! On est en droit d'être sceptique vis-à-vis de cet organisme chargé en principe de la protection de la santé publique...

La population doit savoir ce qui se passe à Saclay, d'autant plus qu'une autre pile s'y construit actuellement (la pile Orphée doit remplacer la vieille pile EL3 pour les besoins de la recherche fondamentale) et qu'une autre est prévue pour le chauffage du centre (c'est la pile Thermos qui doit servir de prototype à des piles qui seraient utilisées pour le chauffage urbain).

L'affiche du 7 avril de la CFDT est inquiétante. Les délégués du personnel au CHS veulent pouvoir remplir leur tâche sans être soupçonnés d'être des agents conscients ou non de la «subversion». La population, si elle veut être informée, doit veiller à ce qu'une «chasse aux sorcières» ne se développe pas dans les centres nucléaires avec comme conséquence l'auto-censure chez les travailleurs et leurs représentants.

Quant à nous, nous continuons à penser que la meilleure solution au fameux problème des déchets, c'est de ne pas en fabriquer...

Groupe information travail - Saclay
avril 1978

DOIT-ON LAISSER DE LA CONTAMINATION RADIOACTIVE, MEME «FAIBLE», TRAINER SUR LE SITE DE SACLAY?

Suite à une contamination constatée à deux reprises par des délégués en commission hygiène et sécurité (CHS) sur une zone accessible sans franchir de clôture à toute personne et à tout véhicule circulant sur le centre,

1. Nous demandons la décontamination immédiate des abords de l'aire de stockage des blocs de béton contenant des déchets radioactifs (au sud du centre, à l'ouest du bâtiment 152).

2. Nous demandons la recherche immédiate de l'origine de cette contamination.

3. Nous demandons le repérage de tous les blocs non encore enlevés et susceptibles de présenter des fuites.

4. Nous demandons que toutes les analyses des radionucléides dans les échantillons prélevés sur cette aire de stockage et sur ses abords soient effectués en double par deux laboratoires différents.

5. Nous demandons la recherche systématique des zones contaminées extérieures aux bâtiments du centre.

Texte des délégués CFDT en CHS au cahier de mise en demeure de l'administration, le 3 avril 1978.

MESSIEURS DE LA DIRECTION, PAS DE PANIQUE SVP

Après chaque accident grave et après chaque incident de quelque importance, certains représentants de la direction du Centre présentent un comportement curieux, surtout si la radioactivité est en cause:

1. Ils se préoccupent d'abord d'éviter les réactions psychologiques du personnel et du public. Dès que les représentants syndicaux en CHS entament leur travail normal d'enquête, de prévention et d'information, l'incident ou l'accident en cause devient pour la direction une «affaire» entourée d'aspects quelque peu mystérieux et inutilement dramatiques. Ceci entraîne deux conséquences fâcheuses pour la sécurité:

- Mal ou incomplètement informé, le personnel (et/ou éventuellement le public) se rend compte de ce que l'on lui «cache des choses», il risque ainsi de surestimer l'importance réelle de l'événement et, en contrepartie, de négliger certains risques moins voyants.

- Tous les enseignements permettant d'éviter le retour de tels incidents ou accidents risquent de ne pas être mis en lumière.

28 avril 1978

2. Ces représentants de la direction se comportent comme si l'organisation de la sécurité du Centre était, à d'infimes détails près, parfaitement satisfaisante. Ainsi, tout incident ou accident sera

- soit ramené à un banal fait divers, résultat de circonstances imprévisibles;

- soit imputé à la faute d'un ou deux exécutants : dans une organisation a priori parfaite, il n'existe pas de place pour une erreur ou une défaillance humaine, seul un coupable peut être à l'origine d'un incident ou d'un accident. Et tant pis pour lui si sa façon de travailler était tacitement encouragée par certains responsables!

Messieurs de la direction, le personnel et le public sont plus adultes que vous ne semblez le penser : bien informés, ils sont tout à fait capables de comprendre, par exemple, que la contamination d'un terrain par des blocs de béton contenant des déchets actifs n'est pas forcément un drame si l'on accepte de prendre toutes les mesures de protection nécessaires et de tirer tous les enseignements pour les stockages à venir ou en cours. Ils sont tout à fait capables de comprendre aussi que, dans la protection contre le rayonnement, chacun doit remplir sa responsabilité, mais que les directeurs successifs du Centre, qui ont refusé pendant des années toute protection contre le froid et la pluie des blocs de déchets, ont transformé ainsi en véritable travail de Pénélope la tâche de la recherche de la contamination sur leur aire de stockage.

Alors, messieurs de la direction, SVP, pas de réactions du genre : « Tout va très bien, tout va très bien. Un incident? Une bêtise! », « Agents SPR, taisez-vous, méfiez-vous des oreilles ennemies : des délégués en CHS vous écoutent! », « Attention aux gauchistes! ». Allons, messieurs de la direction, pas de panique! Pas d'encouragement à l'autocensure chez les responsables de la sécurité, SVP! Pas de chasse aux agents SPR soupçonnés d'informer les délégués en CHS!

A tout prendre, une information sans réticences est moins dangereuse et favorise davantage une attitude responsable vis-à-vis de la sécurité qu'un soigneux enrobage de la vérité (parfois travestie de façon bien ridicule!).

Les délégués en CHS doivent pouvoir remplir leur tâche normale de contrôle, d'explication et de prévention sans être soupçonnés d'être des agents conscients ou non de la « subversion ».

Alors, ne dramatisez pas les problèmes posés par l'information sur les accidents ou les incidents, vous aurez ainsi plus de temps pour vous occuper des problèmes réels de sécurité! Et alors il n'y aura pas de panique!

Nota : en ce qui concerne la contamination de l'aire de stockage des fûts (affiche précédente), les premières mesures montrent que la contamination en césium 137 (durée de vie 30 ans) est de l'ordre de 2 Ci/m³ pour la terre, 0,1 Ci/m³ pour l'eau. Rappelons que pour le césium, la CMA (concentration maximale admissible) est de 0,00002 Ci/m³ pour l'eau.



A SUIVRE...

Le 1er juin 1978, le Mondial commencera en Argentine

Sachez que :

- Depuis le coup d'État militaire du 24 mars 1976, menaces, violences, répressions, enlèvements, meurtres font de l'Argentine le théâtre d'une perpétuelle violation des droits de l'homme : 6 000 à 8 000 prisonniers politiques; 15 000 disparus; 10 000 assassinés.

- Le stade de River Plate où doivent se dérouler certains matches du Mondial, se trouve à 800 mètres de l'École de mécanique de la marine, centre de tortures où, depuis deux ans, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants ont été atrocement suppliciés, brûlés au chalumeau, coupés vifs à la scie électrique, écorchés vivants...

- Le sport deviendrait-il un moyen de propagande politique? La Junte militaire a chargé l'une des plus grandes agences de publicité américaine, le Burson Marsteller, de revaloriser l'image de marque de l'Argentine.

- Les Jeux olympiques de Berlin en 1936 avaient constitué une formidable promotion pour le nazisme.

Ce que vous pouvez faire :

- Écrire à l'ambassade d'Argentine, 6 rue Cimarosa, 75016 Paris, aux dirigeants argentins (general Jorge Videla, casa Rosada, Buenos Ayres; general Albano Harguindeguy, ministro del Interior, Balcarre 50, Buenos Ayres).

- Intervenir auprès de la Fédération française de football, 60 bis avenue d'Iéna, 75016 Paris et auprès des joueurs de l'équipe de France, pour qu'ils exigent la libération de tous les prisonniers politiques (dont 16 Français) à l'occasion de leur participation au Mondial. Leur rappeler qu'aux Jeux olympiques de Mexico en 1968, le poing levé des athlètes noirs américains avait fait découvrir au monde le problème des droits civiques aux USA. Un seul geste suffit, sans violence.

- Multiplier les lettres individuelles auprès des journaux, de la radio-télévision pour exiger une réelle information.

« Il faut crier dès que la barbarie apparaît quelque part, sinon elle nous envahit, elle nous tue » (Marek Halter)

Liste des joueurs français : Claude Papi, Sporting club étoile de Bastia, 22 bd Paoli, 20200 Bastia. — Alain Giressi, Girondins de Bordeaux, 109 bd Antoine-Gautier, 33000 Bordeaux. — Raymond Keruzoré, Stade Levallois, 64 route de

Mayenne, 53000 Laval. — Didier Six, Racing club de Lens, stade Bollaert, av. de Liévin, 62034 Lens. — Albert Gemirch, Racing club de Strasbourg, place De-Lattre-de-Tassigny, 67000 Strasbourg. — Bernard Lacombe, Olympique lyonnais, 7 rue Président-Carnot, 69002 Lyon. — Marius Trésor, Olympique de Marseille, stade vélodrome, 3 bd Michelet, 13000 Marseille. — André Rey, Patrick Battiston, Foot-ball club de Metz, 68 bd Saint-Symphorien, 57000 Longeville/Metz. — Dominique Baratelli, Jean-Marc Guillou, Jean-Noël Huck, Roger Jouve, OGC Nice, Parc des sports de l'Ouest, 181 route de Grenoble, 06200 Nice. — Gérard Janvion, Christian Lopez, Alain Merchadier, Dominique Bathenay, Christian Synaeghel, Patrick Revelli, Dominique Rocheteau, Christian Sarramagna, AS Saint-Étienne, 32 rue de la Tour, 42000 Saint-Étienne. — Robert Pinterat, FC Sochaux-Montbéliard, stade Bonal, 25200 Montbéliard. — Christian Dalger, AS de Monaco, av. de Fontvieille, Monte-Carlo, Monaco. — Michel Platini, Olivier Rouyer, AS Nancy-Lorraine, Velaime-en-Haye, 54840 Gondreville. — Patrick Rio, Henry Michel, Eric Pecout, Bruno Baronchelli, Maxime Bossis, Gilles Rampillon, Omar Salmoun, FC de Nantes, 5 bis rue Bertrand-Geslin, 44000 Nantes.

INVITATION :

S'il est une façon à tirer de notre participation aux élections législatives de mars 1978, ce sera d'abord celle d'une relative inefficacité de nos modalités de coordination :

- réunions coûteuses n'aboutissant qu'à de piètres résultats après de pénibles discussions;

- absence quasi totale sur les chaînes de télévision et de radio;

- perpétuelles tentatives de piraterie de l'expression écologiste.

Voilà le constat.

Certes, le courant écologiste est décentralisé, reposant sur des groupes régionaux ou locaux, spontanistes, même par endroits et par moments. Mais face à l'État centralisé, cette démarche atteint rapidement ses limites. La lutte contre les centrales nucléaires, les infrastructures lourdes (canaux, autoroutes), pour une autre aménagement du temps et de l'espace... exige des interventions d'ampleur nationale. Face aux médias centralisés, si nous voulons nous faire entendre, il faut pouvoir dispo-